

## Communiqué de presse

CP/SG/11/JT/13

Paris, le 25 mars 2013

### **RCA : Abdou Diouf condamne la prise de pouvoir anticonstitutionnelle à Bangui**

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, condamne, ce lundi 25 mars, la prise de pouvoir par la force perpétrée hier, le dimanche 24 mars, en République Centrafricaine (RCA) par la coalition Séléka, et qui constitue une violation flagrante des accords de Libreville.

*« Cette remise en cause de l'ordre constitutionnel est inacceptable pour la communauté francophone attachée aux principes de la démocratie et de l'Etat de droit »* a-t-il déclaré. Il rappelle que, conformément aux dispositions de la Déclaration de Bamako, la Francophonie *« condamne toute prise de pouvoir par la violence, les armes ou toute autre moyen illégal »*.

Le Secrétaire général est très préoccupé par les actes de violences et les violations des droits de l'Homme ainsi que par la situation humanitaire dans le pays. Il appelle toutes les parties centrafricaines à la retenue et exhorte les autorités de fait à garantir le respect des droits de l'Homme et des libertés ainsi que la sécurité des populations.

*« Il n'y pas d'alternative au dialogue qui doit être inclusif pour créer les conditions nécessaires à une réelle réconciliation nationale »*, a ajouté le Secrétaire général. Il demande à tous les acteurs politiques et sociaux centrafricains de respecter pleinement les accords de Libreville destinés à rétablir durablement la paix et à permettre la relance du processus démocratique en RCA, a-t-il ajouté.

*« Les partenaires internationaux et régionaux doivent intensifier et coordonner leurs efforts pour assurer la mise en œuvre de ces accords »*, a souligné Abdou Diouf qui réitère la détermination de la Francophonie à prendre toute sa part à ces efforts pour aider à résoudre cette crise.

Le Secrétaire général de la Francophonie a décidé de dépêcher très rapidement une mission d'information et de contacts à Bangui, avant de saisir, dans les meilleurs délais, et en application des dispositions de la Déclaration de Bamako, le Conseil permanent de la Francophonie qui statuera sur la situation en République Centrafricaine.

L'OIF compte 57 Etats et gouvernements membres, et 20 pays observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

---

Julie Tilman, chargée de mission auprès du Secrétaire général  
[julie.tilman@francophonie.org](mailto:julie.tilman@francophonie.org); Tél. + 33 (0)1 44 11 12 68